

Réorganisation des cours au Conservatoire à Rayonnement Départemental du Grand Narbonne pôles musique, théâtre et arts plastiques

Suite au décret paru le samedi 24 avril et régissant l'organisation des établissements d'enseignement artistique, le Conservatoire à Rayonnement Départemental pôles musique, théâtre et arts plastiques se réorganise comme suit :

- **Les cours en présentiel reprennent la semaine du 26 avril uniquement pour les élèves inscrits en 3^e cycle et Classes Préparatoires à l'Enseignement Supérieur.**
- Pour les élèves inscrits en **Classes à Horaires Aménagées Musique**, les cours reprennent également **dès cette semaine du 26 avril dans les écoles élémentaires et à partir du 3 mai au collège.**
- **Un suivi pédagogique à distance est maintenu pour l'ensemble des autres élèves** par les enseignants, en fonction des possibilités.

Renseignements au 04 68 58 10 80.